

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3662

présenté par
M. Bruneau

AVANT L'ARTICLE 45

Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.